MARCHE PUBLIC DE SERVICES

CADRE DU SOPAQ

(SCHÉMA ORGANISATIONNEL DU PLAN D'ASSURANCE QUALITÉ)

Maître d'ouvrage

État – Ministères de la transition écologique, de l'aménagement du territoire, des transports de la ville du logement – Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Bretagne

Objet du marché

RÉSEAU ROUTIER NATIONAL EN RÉGION BRETAGNE

RÉALISATION DE SONDAGES GÉOTECHNIQUES, HYDROGÉOLOGIQUES ET ÉTUDES DE SOLS

Le candidat doit produire un S.O.P.A.Q. (Schéma Organisationnel du Plan d'Assurance de la Qualité) à l'appui de son offre.
Le S.O.P.A.Q. fait partie des pièces du dossier de consultation pour l'attribution du marché et a pour objet de donner au maître d'ouvrage toutes les indications permettant d'apprécier la valeur technique de l'offre.
Il permet au maître d'ouvrage d'évaluer la politique du prestataire en matière d'Assurance Qualité et sa détermination à l'appliquer sur le chantier. Le candidat pourra joindre toute pièce qu'il juge utile pour mieux caractériser l'action qu'il s'engage à mener lors de ses interventions.
Le SOPAQ renseigné par le candidat devient une pièce contractuelle du marché.

Le P.A.Q. (Plan d'Assurance Qualité) doit être remis au plus tard 5 semaines après la date de la notification du marché et devient contractuel lorsqu'il est visé sans observation par le Maître d'ouvrage.

A - ORGANISATION DE L'ENTREPRISE

Le candidat précisera les éléments suivants:

1 - l'organigramme du personnel affecté au présent marché :

- moyens humains dans tous les domaines (coordination, terrain, assistance), et en particulier indication du niveau de l'encadrement prévu par le candidat. Le potentiel humain affecté au présent marché en détaillant le nom et les qualifications des personnes qui seront les interlocuteurs habituels :

- le ou les responsable(s) d'affaire,

- le ou les chargé(s) d'études en fonction du type de prestations,

- le ou les responsable(s) des essais sur site, des essais de laboratoire, des mesures géophysiques,

- le ou les expert(s) ou spécialiste(s) pouvant intervenir sur des problèmes spécifiques de géotechnique non courante.

Il y a lieu de faire apparaître les curriculum vitae dans lesquels seront détaillés le nombre d'années d'expérience, les affaires principales que la personne a eu en charge et la nature des responsabilités.

2 - l'organisation des missions : seront ici décrites les principales phases de travail et les moyens mis en œuvre pour les réaliser :

- contact du chef de mission avec le donneur d'ordre,

- reconnaissance des lieux,

- procédures réglementaires (ex : DICT),

-fixation des dates d'interventions et des délais,

- relation et modalités de prise en compte avec les gestionnaires de réseaux, les communes, et les ayant droits (propriétaires fonciers, locataires, riverains, modalités de contact et de suivi des réponses).

B –MAÎTRISE DE LA QUALITÉ ET CONTRÔLES

Le candidat expose l'organisation de ses procédures internes et les étapes lors de l'exécution de ses missions qu'il envisage pour garantir au Maître d'ouvrage la qualité de ses interventions.

Le candidat précisera notamment les éléments suivants:

- les procédures de contrôles utilisées au cours des sondages et des essais,
- les procédures internes et les étapes lors de l'exécution des missions,
- la procédure de gestion de la documentation (identification, contrôles, mise à jour, modification, archivage, diffusion) et, le cas échéant, de gestion de la configuration (logicielle et matérielle),

- le mode de traitement des non conformités, les démarches destinées à porter les mesures correctives et assurer leur traçabilité,
- l'échéancier des principaux points de contrôle par l'entité approuvant le PAQ et les dispositions prises pour être en mesure d'intervenir dans les délais prescrits.

C – MOYENS ET MATÉRIELS UTILISÉS

Le candidat indiquera la liste et les fonctions des logiciels de calcul dont dispose la société, la liste des matériels qui pourront être affectés aux sondages et essais in-situ et aux essais en laboratoire réalisés en interne et ceux qui seront éventuellement sous-traités, la démarche qualité générale de la société (certification, manuel qualité, les principes de procédures de contrôle).

Pour ce qui concerne la réalisation concrète d'une mission classique comportant sondages in-situ, essais en laboratoire et étude, le candidat précisera :

- l'organisation fonctionnelle mise en place (sous forme d'un organigramme ou d'un tableau nominatif),

- l'application concrète de la démarche qualité décrite ci-avant (liste des procédures et des contrôles internes et externes, responsabilités en terme de contrôle intérieur,),

- le délai de réaction moyen, en le justifiant, avant une intervention sur site, y compris sujétion de présence de réseaux enterrés.

En cas de changement des personnes mentionnées dans le mémoire, il sera exigé des intervenants de qualifications et d'expérience équivalentes, le non respect de ce point pouvant conduire à un non renouvellement ou résiliation du marché.

D – MESURES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

L'entreprise précisera les éléments suivants :

- les dispositions de sécurité préconisés par nature de travail,
- les mesures et de prévention de la santé prises,
- les dispositions prises quant aux accès et installations de chantier.

E – MAÎTRISE ET SÉCURISATION DU RECOURS À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)

L'entreprise décrira les usages envisagés, leur maîtrise et les garanties mises en œuvre pour assurer la qualité, la sécurité, la confidentialité et la fiabilité des prestations.